

ENQUETE A AUTHON DU PERCHE

Brigade de Gendarmerie

---

PRESENTATION

Type observation : Lumières nocturnes (observation instrumentale)

Date : 10/03/1980

Lieu : Authon du Perche (Eure et Loire)

Enquête effectuée par : Monsieur

Monsieur

Monsieur

Monsieur

Monsieur

Enquêteurs G.R.C.

72000 Le Mans

LE RAPPORT (contenu)

1°) Résumé de l'observation :

Après avoir reçu une communication radio de la Gendarmerie de N , mentionnant qu'un chauffeur de taxi avait observé un phénomène insolite (sur la route des Etilleux) se dirigeant vers Authon du Perche, les gendarmes présents à la brigade d'Authon décidèrent de voir si effectivement le phénomène était visible. Ils ne constatèrent rien à ce moment.

Après avoir terminé leur travail en cours ils regagnèrent leurs logements respectifs (gendarmerie). L'un d'eux, alors qu'il commençait son repas demanda à sa femme de monter au premier étage afin de savoir si le phénomène était visible. Il était 22h15. C'est alors qu'elle aperçut une boule lumineuse orangée. Elle prévint immédiatement son époux. Ce dernier alerta le reste de la brigade.

Ils constatèrent la présence d'une lumière ressemblant à celle d'une étoile mais de taille très supérieure, effectuant des mouvements de haut en bas et de droite à gauche (qualifiés de zig-zag) et aux positions variant sur la sphère céleste de manière anarchique.

La description du phénomène donnée par les gendarmes est la suivante :

Ils observèrent une forme lumineuse orangée, discoïdale dont l'intensité diminuait par instant.

Ils distinguèrent également et notamment, le Maréchal des Logis Chef T2, à l'aide de ses jumelles, de petits disques d'une teinte orangée, plus accentuée que l'ensemble, situés aux abords du périmètre intérieur du disque.

Ils notèrent, que lors des descentes derrière l'horizon visible, une clarté comparable à celle d'une ville dans le lointain éclairait le paysage et ceci à plusieurs reprises.

Après cette observation qui dura une vingtaine de minutes, le disque lumineux plongea une nouvelle fois derrière l'horizon visible, la clarté s'atténua, pour disparaître enfin. (Au cours de cette phase d'observation, les témoins remarquèrent le passage de deux avions).

Quatre gendarmes décidèrent d'aller patrouiller à bord d'une voiture personnelle, dans la direction du phénomène. Certains remarquèrent dans le ciel, tout d'abord à trois reprises, sans arrêter leur véhicule, de petites formes ovales, proches, dans le même alignement, aux couleurs rouges orangées (Voir les lieux indiqués sur la carte n° 1 ; 2 et 3).

Au croisement de la D9 signalée en position n°4 sur la carte, proche du lieu-dit "Moulin neuf", ils aperçurent une nouvelle fois ces lumières rouges qu'ils avaient perdues de vue, à cause du relief et du paysage. Ils décidèrent cette fois de s'arrêter et descendirent de leur voiture.

Ils constatèrent alors la présence d'une forme opaque orangée ressemblant à un rectangle aux coins arrondis (pour ceux qui l'on le mieux perçu), comportant ces mêmes formes ovales rouges orangées toujours dans le même alignement, et au nombre indéfini. L'un d'entre eux (gendarme T1) observa ce qu'il qualifia de rampe lumineuse dans la partie du tiers inférieur du rectangle d'où émanait des lueurs blanches et intenses. Une nébulosité de couleur blanche bleutée enveloppait le rectangle et éclairait le paysage proche ainsi que le lieu de la route où ils stationnaient. L'ensemble présentait une légère inclinaison négative (qui n'a pu être précisée) par rapport à l'horizontale.

Le témoin T1 aurait ressenti de la chaleur durant cette période d'observation ainsi qu'une crainte allant jusqu'à la peur, conduisant d'une certaine manière à écouter l'observation.

Le gendarme T5 aurait seul aperçu au moment du retour vers la brigade d'Authon, ces mêmes lumières rouges orangées plus intenses, avant d'être dissimulées par le décor. Le groupe rentra à la brigade vers 23 h 30.

## 2°) Transcription de l'enregistrement :

Chef T2 : Nous étions là, au bureau pour une enquête et par la radio de la brigade, on a entendu qu'un témoin aurait dit aux gendarmes de N qu'il y avait donc un truc mystérieux dans le ciel et à la suite de ça à la fin de l'enquête, on est tous partis, on a regardé à l'extérieur on n'a rien vu. Chacun est rentré dans son logement et moi personnellement, je suis allé me coucher directement, par contre T1 a insisté

un peu plus, et il a envoyé sa femme regarder à la fenêtre du premier, bon et c'est sa femme qui l'a prévenu, bon c'est là que ça démarre.

T1 : Oui, je suis rentré chez moi, je mangeais, je dis à ma femme monte là haut, va dans la chambre, ouvre les volets, si tu vois quelque chose, tu m'appelles. Bon, j'avais à peine fini de manger, elle me dit : Viens voir. Alors là, on a aperçu dans le ciel..... enfin, pas une étoile, je ne pense pas que cela en était une, c'était dix fois plus gros qu'une étoile normale, et on la voyait zigzaguer dans le ciel... hein!! et elle grossissait, ou elle diminuait par moment, et l'éclat c'était bien plus éblouissant qu'une étoile normale, bon là, j'ai regardé ça pendant une minute à peu près, et puis j'ai prévenu le chef aussitôt. Voilà.

T2 : Oui, alors j'ai constaté le même fait que lui, c'est à dire cette étoile plus brillante. Mais on ne peut pas appeler ça une étoile, parce qu'elle n'était pas à la même hauteur que les autres, elle était beaucoup plus basse, donc le même phénomène que lui, c'est à dire ça grossissait, ça diminuait ça allait de haut en bas et latéralement, à vitesse très rapide.

Enquêteur : Quelle forme cela avait-il ?

T2 : Circulaire ! et la grosseur du soleil couchant, pas de problème et sur tout le pourtour, imaginez-vous des spots lumineux. Je ne sais pas, ce qu'on a dans les bals ou les orchestres ou je ne sais pas quoi....

Enquêteur : Et les spots étaient de la même couleur ?

T2 : Non, ils se distinguaient de la couleur du fond. (Voir couleur de référence).

Enquêteur : Et vous n'avez rien vu d'autre, avec vos jumelles ?

T2 : Non rien, rien aux jumelles, on ne voyait rien de plus et cet objet m'apparaissait lisse, comme si on voyait le dessous par exemple, je ne sais pas, euh!! il n'y a pas des bathyscaphes comme ça ...!? Enfin ça m'a donné cette idée là.

Enquêteur : Cela est apparu tout de suite dans le ciel ?

T1 : Bon, quand je suis allé à la fenêtre c'était déjà là.

Enquêteur : Bon, revenons sur le déplacement.

T1 : Alors, j'ai visé par rapport à la fenêtre, là aux angles ; je le voyais se déplacer, j'ai dit, il n'y a plus de problème, c'est une lumière.

T2 : Les déplacements, il faut dire; c'était latéral et vertical. Mais alors très rapide, de bas en haut, carrément, et de droite à gauche, ça montait, ça allait sur le côté ça pouvait descendre et alors du reste après, ça s'arrêtait net, pile tok! ça se redéplace et retourne de l'autre côté, mais il ne s'arrête pas à la même place, bon, mais ça arrivait à disparaître complètement derrière la ligne d'arbres là.... Ensuite on le revoyait apparaître à des hauteurs différentes, il n'était jamais à la même hauteur hein!.

Enquêteur : Mais, s'est-il éteint ?

T2 : Non, il ne s'est jamais éteint.

T1 : On aurait dit les lumières d'une ville au loin quand il était derrière les arbres.

T2 : voilà ! C'est incroyable la luminosité qu'il y avait ; c'était très très clair, très blanc

Enquêteur : Et vous distinguiez le paysage ?

T2 : Ah oui ! On voyait le fond noir de toute la haie qui est là devant, et alors derrière vraiment très très clair toute une luminosité jusque dans le ciel... Et on a regardé les soirs suivants jamais la luminosité n'y était

Enquêteur : Vous avez vu quelque chose autour de l'objet.... ?

T2 : Non, le contour était très net, pas de brouillard rien du tout...

Enquêteur : Et à propos de la luminosité c'était comment plus exactement... ?

T2 : Comme si vous mettiez les yeux dans un projecteur ça donne cette luminosité là en plus puissant, une lueur blanche ; vous regardez le projecteur dans l'ampoule. Comme les projecteurs d'un stade de foot mais beaucoup plus puissants

Enquêteur : C'était où.... ?

T2 : Derrière la haie, à hauteur du phénomène mais le phénomène à ce moment là quand euh... la luminosité se levait il était derrière la haie nous on le voyait plus.

Enquêteur : C'est quand vous ne voyiez plus le phénomène que la lueur apparaissait ?

T2 : Voilà ! c'est ça ; on ne voyait plus l'objet là et du reste au dernier moment quand on ne l'a plus vu ; il avait plongé carrément et on peu dire qu'il plongeait hein... et il n'était plus apparent. Et après moi je suis resté chez moi un quart d'heure vingt minutes derrière la fenêtre, je ne l'ai jamais vu remonter.

T5 : (audition) Mes collègues m'ont appelé et ils m'ont dit bon regarde sur le côté Nord-Ouest.... Moi je n'avais rien remarqué sur le coup. C'est eux qui m'ont dit il y a un objet là bas qui est bizarre bon suite à l'appel radio. Bon cet objet avait une forme ronde, une couleur orangée un moment il était stable, tout d'un coup il partait d'un bond je ne peux pas définir la vitesse qu'il avait.... puis j'avais l'impression qui s'allumait, qui s'éteignait. Bon moi je suis venu qu'au dernier moment ça se déplaçait je vous dis à gauche à droite ; je l'ai peut-être vu que 2 fois c'est tout... Après l'observation à la gendarmerie, bon alors ensuite on a été sur les lieux, par la route des Etilleux on a vu trois lumières rouges et on est revenu sur la route Nogent-Authon ou on a vu ces trois mêmes lumières qui étaient au dessus de la Terre. Et quand on était entre Nogent et Authon ; alors là les lumières il y en avait encore plus hein....

Enquêteur : Bon, d'accord on va récapituler si vous voulez bien...! Vous avez vu d'abord le phénomène tous ensemble à la Gendarmerie d'Authon et ensuite vous vous êtes déplacés

en voiture. Au cours de votre déplacement, sur la route des Etilleux vous avez observé pour la première fois trois lumières rouges. Elles bougeaient... ?

T5 : Non, non elles étaient stables.

Enquêteur : Et ça a disparu comment cela... ?

T5 : Bien nous, on a continué notre route pour voir exactement où c'était, mais après on les a perdu...

Enquêteur : Et où les avez vous revu après... ?

T1 : On les a revu ; avant le Tertre sur notre droite à peu près à notre hauteur, il y avait une masse rouge... Moi j'ai pris ça pour une maison et toi tu m'as dit non... ? (s'adressant à T5).

T5 : J'ai dit non, parce que je n'avais jamais repéré ces lumières c'est pour ça... Et puis vous vous êtes retournés et vous m'avez dit si c'est ça, et puis tu as dit d'arrêter.

T1 : Au Moulin Neuf.

T5 : Voilà c'est ça.

Enquêteur : Vous êtes descendu de la voiture ?

T1 : On est descendu de la voiture et... hein pas de problème hein c'est là qu'on a vu le machin.

Enquêteur : Et là qu'est ce qui s'est passé, ça a bougé ?

T1 : Non, non ça n'a pas bougé là, ça ne faisait pas de bruit non plus.

T5 : Et puis même en revenant sur Authon quoi... En revenant à la brigade, au carrefour de Coudray ; je me suis retourné pour regarder et j'ai vu exactement ces mêmes lumières encore, mais là encore plus intenses...

T2 : Et puis vous m'avez dit je me rappelle, vous aviez l'impression qu'elles vous regardaient

T1 : Il éclairait la voiture.

Enquêteur : L'objet éclairait la voiture...! ?

T1 : Oui, mais les rampes blanches, oui il y avait des espèces de rampes blanches qui étaient devant et ça éclairait la voiture.

Enquêteur : Que la voiture... ?

T1 : Evidemment les alentours, il y en avait toute une rangée alors

T2 : Vous m'avez dit que vous voyiez comme en plein jour.

T1 : Ah oui, autour on voyait comme en plein jour

Enquêteur : C'est quand vous vous êtes arrêtés que vous avez vu ça ?

T1 : C'est ça ; quand on s'est arrêtés on est descendu hein et le truc était au dessus.

Enquêteur : Mais vous, Monsieur T5 qu'avez vous observé ?

T5 : Moi ce que j'ai observé c'est les fameuses lumières rouges. Hein... c'était d'une forme allongée alors la longueur je ne peux pas dire exactement.

Enquêteur : Mais finalement vous n'avez vu que ces lumières rouges ?

T5 : Oui c'est ça, c'est surtout les lumières rouges qui m'ont attiré.

Enquêteur : Et vous Monsieur T1 ... ?

T1 : C'est à dire quand on a vu le truc, eux ils ont été attiré par la partie supérieure bon j'ai regardé, c'est vers le haut qui était orange, puis c'était le bas moi qui... Cette espèce d'éclairage de stade c'est ça que je regardais moi, et il y avait pas de problème mais j'ai pas prêté tellement attention sur les points rouges, j'ai pas vu de point.

Enquêteur : Il y a t-il d'autres personnes qui ont observé des points rouges ?

T4 : Oui, oui je l'ai vu aussi aux Etilleux

Enquêteur : Mais à Moulin Neuf vous ne l'avez pas vu... ?

T4 : Ah si, si, si comme lui

Enquêteur : Bon reprenons depuis le début à la Gendarmerie ; qu'est ce que vous avez vu... ?

T4 : Bon en sortant quand on a été appelé, j'ai vu cette boule qui était dans le fond là bas, puis qui se déplaçait rapidement, bon la grosseur comme le cendrier à peu près ; ça se déplaçait rapidement par saccades quoi... Et puis on a décidé d'aller voir plus près... En arrivant sur les Etilleux on a vu les 3 ronds orangés-rouges qui stationnaient en hauteur quoi...

Enquêteur : Disposées comment ces boules ?

T4 : L'une à côté de l'autre, avec un intervalle quand même, mais on voyait pas de forme d'objet on voyait juste 3 points mais précis, nets hein... Puis après sur la route de Coudray on a vu des espèces de projecteurs....

Enquêteur : Quand vous êtes descendus de la voiture ?

T4 : Oui ! oui ! on l'a vu presque sur nous et moi j'ai été attiré par les rampes orangées des spots qui éclairaient très fort. Mais la forme de l'objet par elle même, moi je ne l'ai pas vu correctement il devait être à peu près entouré, ça éclairait tout le tour, mais ça éclairait bien.... Bien ça sous entend qu'il était à peu près comme ça.

Enquêteur : Vous n'avez pas vu les rampes lumineuses dont votre collègue parle ?

T4 : J'ai pas été attiré ; je dirais pas qu'il n'y en a pas. Mais.... Enfin pour les hublots, c'était vraiment bien orangé, comme un sous marin qu'on allume les hublots c'était peut être des projecteurs mais cela faisait le même effet tout le long.

Enquêteur : Donc finalement, ce qui vous a attiré c'est surtout les spots lumineux ?

T4 : Voilà

Enquêteur : Mais votre collègue ( T5 ) a vu les spots plutôt rouges.

T4 : Oui, mais pour moi, je l'ai plutôt vu orange vif.

Enquêteur : Vous n'avez pas vu autre chose ?

T4 : J'ai pas regardé ailleurs hein... Rien si à la base des lumières claires, enfin qui éclairaient j'ai pas vu les rampes, mais j'ai vu que ça éclairait et déjà lui-même l'engin était dans un nuage blanc de lumière et quel que soit l'endroit où on le regarde mais si on voyait pas les lumières ou si on voyait rien on voyait cette espèce de corolle de lumière blanche blanc fort très très fort. L'objet était au milieu.

Enquêteur : Et ça éclairait la voiture dans laquelle vous étiez ?

T4 : Apparemment oui !

Enquêteur : Autour de vous c'était clair ?

T4 : Un peu clair oui.... Un petit peu

Enquêteur : Il y avait donc de la lumière qui émanait de cette corolle qui arrivait jusqu'à vous ?

T4 : Ah oui.... On voyait bien hein... !

Enquêteur : On nous a parlé de chaleur.... ?

T4 : Moi je ne sais pas... Moi rien du tout, non rien

Enquêteur : Avez vous eu peur ?

T4 : Ah ! pas du tout j'aurais bien aimé voir plus près, moi

Enquêteur : Le phénomène était comment par rapport à vous ?

T4 : Légèrement en biais, et il bougeait pas

Enquêteur : L'objet était comment pour vous... ?

T4 : Bon de la Gendarmerie... Rond..., Aux Etilleux j'ai pas vu la forme et à Moulin Neuf rectangulaire, mais je distinguais pas nettement, il faisait noir, enfin moi je dis rectangulaire.

Enquêteur : Et vous avez ressenti de la chaleur ?

T1 : La chaleur on peut peut-être l'expliquer par le fait qu'on était énervé ; bon une chose est sûre le chauffage était pas allumé dans la voiture alors ça.... c'est peut-être l'énervement..... c'est tout.

Enquêteur : Mais vous avez eu du mal à vous endormir

T1 : Après je le dis honnêtement, j'ai eu un mal de chien à m'endormir ; je me suis pas endormi avant 4 heures.... Je me couchais d'un coté sur l'autre.

Enquêteur : Pas de troubles... ?

T1 : Non, non pas de tout ça !

3<sup>e</sup>) Rappel des principaux facteurs de l'observation :

Date : 10/03/80

Heure : 21h15 à 22h30 TU (ensemble des faits notifiés)

Formes : (voir croquis)

- De la Gendarmerie G : disque
- Observation des points 1 , 2 et 3 : ovales
- Observation du point 4 : rectangle aux extrémités arrondies

Couleurs : A) Observation de la Gendarmerie :

a) Orange pour le disque réf. : 41287  
(Catalogue Valentine 1978)

b) Petits disques appartenant au grand disque ref. : 41286

c) Clarté après disparition du phénomène derrière l'horizon (pas de couleur de référence) blanc intense comparable aux projecteurs d'un stade.

B) Observation aux points 1,2 et 3 :

Rouge orangé : réf. : 41287 à 41291

C) Observation au point 4 :

a) Gendarme T1 : partie supérieure du rectangle (voir dessin) orange vif réf. : 41287. Pour le tiers inférieur pas de référence, blanc éblouissant (semblable à ceux des projecteurs de stade; nébulosité : blanc bleuté.

b) Gendarme T5 : au point 4 ovales rouges réf. : 41291

c) Gendarme T4 : au point 4 ovales orangés réf. : 41287. Nébulosité : pas de couleur de référence blanc bleuté.

Trajectoire : Ascendante par instant, descendante ensuite. Vers la gauche puis la droite, zig zag etc...

Inclinaison : Nul de la Gendarmerie

Phases : Gendarmerie, au cours du trajet, route des Etilleux lieu dit Moulin Neuf.

Durée : 1<sup>ère</sup> observation inférieure à 20 minutes. 2<sup>ème</sup> observation (Etilleux) entre 5 et 10 minutes.

Altitude : Pour les témoins aucune estimation

Distance : 15 km estimés de la Gendarmerie, 1 km route des Etilleux Moulin Neuf

Dimensions : **SUIVANT LES TEMOINS**

- De la Gendarmerie : Pour la boule visible diamètre du soleil couchant(70 à 80 cm taille apparente)

- Des Etilleux : pour le rectangle, 3 mètres de haut et 10 mètres de long (taille d'une maison)

4°) Plan du lieu de l'observation

a) Suivant le guide art et nature :

Authon du Perche : Se situe à 17 km au S.-E. de Nogent le Rotrou.  
23723 HA; 6730 habitants, plan d'eau, ruisseaux.  
relai radio.

b) Voir plan

5°) Conditions météorologiques :

Journée du 10 : pluie. Le 10 à 18 h 7/8 SC à 900 m Visibilité 10 km; bonnes éclaircies durant la nuit. Vent 300)4 à 5 m/s. Le 11 à 07 h 3/8 SC 1 600 m visibilité 25 km.  
Le 10/03/80 à

HEURE	TEMPERATURE	HUMIDITE	PRESSION MER
19	7°	78 %	1019,1 mb
22	5°2	83 %	1019,2 mb

6°) Conditions astronomiques :

① Suivant les conditions météorologiques indiquées au 5°) et déclarations des témoins sur la bonne visibilité au moment de l'observation. Nous procédons au positionnement du phénomène observé sur la sphère céleste (Ascension Droite et Déclinaison).

- Changement de coordonnées : Données du point d'observation n° 1 "Gendarmerie" point G sur la carte.

- Moyenne des simulations effectuées par les témoins

a) Pour l'azimut magnétique  $A = 297,3° \approx 297° + 5°18'$  (de déclinaison magnétique) =  $302°18'$  d'azimut géographique.

b) Pour hauteur apparente (site)  $h = 3°48'$   
 $h = 3°48' +$  indice de réfraction (voir page 37 annuaire du bureau des longitudes)

$h = 3°48' + 12'36" = 4°0'36"$  soit  $\approx 4°$

Calcul de  $\phi$  (déclinaison)

1°) Azimut astro (a)  $a = 302°18' - 180° = 122°18'$

2°) Latitude  $\phi \approx 48°12'$

3°)  $\text{Sinus } \phi = (\text{sinus } h \cdot \text{sinus } \phi) - (\text{cosinus } h \cdot \text{cosinus } a ; \text{cos } \phi)$

$\text{Sinus } \phi = 0,4066069$   $\text{soit } \phi = 23°59'30"$

Calcul de  $\alpha$  (ascension droite)  $\alpha = T - H$

1°)  $\text{Sinus } H = \frac{\text{cosinus } h \cdot \text{sinus } a}{\text{cosinus } \delta}$

Sinus H = 0,9241619 soit H = 67°32'32" ou H = 4 heures 30 mn 11 s

2°)  $T = T_0 + T_1 - \lambda$

a) Longitude  $\lambda$  : - 0°54'10" soit  $\lambda = - 3 \text{ mn } 36 \text{ s}$

b)  $T_0 = 11 \text{ h } 11 \text{ mn } 17 \text{ s}$  Temps sidéral de Greenwich à 0 h TU (soleil) page 86 (bureau des longitudes)

c)  $T_1 = 21 \text{ h } 18 \text{ mn } 29 \text{ s}$  (heure observation  $\simeq 21 \text{ h } 15 \text{ mn TU}$ )  
 $\Rightarrow T = 8 \text{ h } 29 \text{ mn } 46 \text{ s}$

3°) Ascension droite

$\alpha = T - H$

$\alpha = 3 \text{ h } 59 \text{ mn } 35 \text{ s}$

Coordonnées équatoriales du phénomène

$\alpha = 3 \text{ h } 59 \text{ mn } 35 \text{ s}$

$\delta = 23^\circ 59' 30''$

## II) Conditions Astronomiques (voir carte céleste)

Description :

a) Le point de coordonnée  $\alpha = 3 \text{ h } 59 \text{ mn } 30 \text{ s}$  et  $\delta = 23^\circ 59' 30''$  est la situation approximative des pléiades M 45. Position :  
3 h 43 mn 9 s  
23°58'

Notons à proximité Dzeta de Persée étoile de 3ème grandeur.

b) Capella est l'étoile de plus faible magnitude proche du phénomène (magnitude 0,2). Nous notons également la présence d'Aldébaran étoile de 1 ère grandeur à  $\alpha = 3 \text{ h } 43 \text{ mn } 9 \text{ s}$  et  $23^\circ 58' = \delta$

c) Une planète se trouve dans le champs de l'observation. Le 10/03/80 à 0 h TU pour Paris

Vénus =  $\left\{ \begin{array}{l} \alpha = 2 \text{ h } 03 \text{ mn } 38 \text{ s} \\ \delta = 13^\circ 54' 45'' \end{array} \right.$

(interpolations du tableau ci-joint) Les coordonnées équatoriales ( $\alpha, \delta$ ) de Vénus à 21 h 15 pour le lieu de l'observation ( $\varphi, \lambda$ ) sont pratiquement identiques que celles sus-indiquées.

d) A 21 h 15 mn TU Vénus est encore visible (couché. 21 h 55) Vénus est proche de l'horizon au moment de l'observation du point n° 1 (Gendarmerie)

Conditions astronomiques point n°4 sur la carte. Selon les déclarations des témoins il est environ 22 h 10 TU lorsqu'ils observent le phénomène du lieu indiqué.

Moyenne des simulations effectuées par les témoins.

\* Pour l'azimut magnétique  $A = 324,6 \approx 325^\circ$  + déclinaison  $5^\circ 18' = 330^\circ 18'$  azimut géographique par rapport au nord géographique.

\* Pour la hauteur apparente (site)  $h = 4^\circ 15'$  (réfraction comprise).

De ces données nous déduisons l'ascension droite et la déclinaison du phénomène observé :

$\alpha \approx 6 \text{ h } 49 \text{ mn } 27 \text{ s}$

$\delta \approx 39^\circ 9' 50''$

III

Description (voir carte céleste jointe)

Position O.V.N.I.

$\alpha = 6 \text{ h } 49 \text{ mn } 27 \text{ s}$

$\delta = 39^\circ 9' 50''$

a) à 22 h 10 Vénus n'est plus visible

b) Etoile de plus faible magnitude proche du phénomène :

- Capella magnitude 0,2

- Le phénomène se localise entre Béta du Cocher et Alpha du Gémeaux. Pas de planète visible à l'oeil nu dans le champs de l'observation.

7°) Mesures permettant l'étude mathématique ou pratique sur l'estimation de la taille du phénomène :

Données relatives à la position du point G de la Gendarmerie. Suivant les déclarations des témoins la distance serait évaluée entre 1 km et 15 km. La moyenne des estimations du diamètre apparent est de 1,1 cm (borne 0,7 cm et 1,5 cm).

Moyenne longueur du bras	Moyenne diamètre apparent	Taille du phénomène a 1 km	Taille du phénomène 15 km
56,6 cm	1,1	19,43 m	291,81 m

Dimension apparente du phénomène observé aux jumelles 8 x 30 marque (BBT Krauss France) 1 cm selon les déclarations du témoin le maréchal des logis Chef T2

Données relatives à la position du point 4. En suivant les déclarations des témoins la distance a été évaluée entre 800 m et 1000 m.

La moyenne des estimations de hauteur apparente était de 1,03 cm.

(bornes 23 mm et 2 mm).

La moyenne des longueurs apparentes est de 3,5 cm (bornes 8 cm et 1,2 cm)

Taille réelle du phénomène :

Moyenne longueur du bras	Moyenne longueur apparente	Moyenne hauteur apparente
56,6	3,5 cm	1,03
	distance	distance
	800 m	1000 m

	à 1000 m	à 800 m
Longueur	61,83 m	49,46 m
Hauteur	18,19 m	14,54 m

8°) Reproduction par croquis :

(voir annexe)

9°) Annexe photographique :

① a) Aucune photo n'a été prise par les témoins.

② Clichés de l'enquête :

Voir annexe

10°) Remarques relatives au témoin :

1er témoin :

a) Identité :

Nom : T1

2ème témoin :

a) Identité :

Nom : T2

Accuité visuelle : Port de lunette. Astygmathie.

3ème témoin :

a) Identité :

Nom : T5

4ème témoin :

a) Identité :

Nom : T4

11°) Remarques relatives à l'enquête :

a) Antérieures à l'observation :

La brigade d'Authon du Perche s'affairait en fin de soirée, à ses tâches habituelles et avait notamment été avertie par leurs collègues de la Gendarmerie de Nogent Le Rotrou qu'un phénomène lumineux non identifié avait été observé par un chauffeur de taxi dans la région. C'est sur la demande du gendarme T1 alors qu'il dinait que sa femme se dirigea vers la fenêtre et observa le phénomène et prévint le reste de la brigade.

b) Postérieures à l'observation :

Aucun des témoins n'a semblé émotionné par le phénomène à l'exception du gendarme T1 qui notamment ressentit de la chaleur au point d'observation n°4 et ne put à son retour à la brigade, trouver le sommeil que tard dans la nuit.

c) Autres recherches :

Pas d'autres témoins à notre connaissance à proximité du site (voir Gendarmerie N si le chauffeur de taxi a fait une déposition) .

Pas d'engins météorologiques (ballon sonde...) à proximité du site

### Précisions sur l'enquête :

- Le paragraphe Mesures permettant l'étude mathématique ou pratique sur l'estimation de la taille du phénomène, n'a qu'une valeur d'information.

- Les moyennes indiquées comportent 3 observations (au minimum).

- Ecart entre les bornes : (plus petite - plus grande valeur estimée par simulation)

- Ecart : Azimut (point G) inférieur à 3°
- Azimut (point 4) inférieur à 5°
- Site (point G) inférieur à 1°
- Site (point 4) inférieur à 1°

Distance point G et point 4 estimations des témoins sans simulations  
14 km (point G) et 200 m (point 4).

Taille apparente 0,8 cm (point G)

Hauteur apparente 2,1 cm (point 4) selon la forme ovale ou rectangle.

Longueur apparente 6,8 cm (point 4) selon la forme ovale ou rectangle

- Nous n'avons pas procédé à des mesures et études plus précises pour les sites d'observations (point 1, 2 et 3) mis à part les directions indiquées sur la carte.

Causes : Les témoins n'ont pas quitté leur véhicule et n'ont pas effectué d'arrêts permettant des observations plus "fiables".

### Avis et constatations sur l'enquête :

Si le récit des témoins ayant observé le phénomène de la Gendarmerie semble cohérent et globalement identique, par contre si un phénomène a été effectivement perçu par des témoins au point 4. Le récit est cette fois plus confus et comporte des divergences "notables" sur la taille et la forme du phénomène.

Un seul témoin ayant ressenti de la chaleur (point 4) nous pensons que cette sensation s'explique par une plus grande nervosité voir émotivité (peur etc..) chez ce témoin à ce moment précis.

### Note :

Ce système d'enquête a pour objectif de maximiser l'information sur les faits et le climat de l'observation quel qu'en soit la conclusion.

Deux possibilités :

- Notre analyse conduit à une identification
- Notre analyse ne conduit pas à une identification

Nous estimons ne pas avoir "AUTORITE" suffisante pour déterminer qu'un phénomène est dit non identifié. Aussi dans cette éventualité nous nous abstiendrons de conclure.

Dernier document photo sur l'enquête reçu le 15/11/80

Fait au Mans le 10/12/80 PAR

SERVICE MÉTÉOROLOGIQUE  
MÉTROPOLITAIN

REGION NORD - Station CHARTRES  
Aérodrome 28018 CHARTRES  
Tph 21 16 06

SECRETARIAT D'ÉTAT AUPRÈS DU MINISTRE  
DE L'ÉQUIPEMENT (TRANSPORTS)  
DIRECTION DE LA MÉTÉOROLOGIE

Groupe de Recherches Cosmographiques

Référence de vente :

281-75

72000 LE MANS

A Chartres le 18 MARS 1980

Objet: Conditions climatiques régnant à CHARTRES  
nuit du 10 au 11 MARS 1980 ( si possible NOGENT le ROTROU )

V/Réf.: V/Lettre sans réf. non datée reçue 17.3.80

Montant de la redevance (autorisée par arrêté du 8 avril 1961). F.....

30,00 F

A régler dès réception de la facture présentée par le Régisseur de recettes  
de la région météorologique Nord (C.C.P. PARIS N° 907595 X).

Messieurs,

la station de CHARTRES est fermée du 10 18 h loc  
au 11 07 loc. Voici cependant les relevés notés.

• Journée du 10 : pluie  
Le 10 à 18 h 7/8 SC à 900 m Visibilité 10 km  
Bonnes éclaircies durant la nuit. Vent 300° 4 à 5 m/s  
Le 11 à 07 h 3/8 SC 1600 m Visibilité 25 km

Relevés de la nuit:

Date	Heure	TEMPERATURE	HUMIDITE	PRESSION MER
10.3	19	7°	78 %	1019,1 mb
	22	5,2	83 %	1019,2 mb
11.3	01	3,8	88 %	1020,2 mb
	03	2,8	avec -1°0 au sol.	
	04	3,0	86 %	1020,4 mb
	07	4,0	80 %	1021,0 mb

Aucune précipitation

Ensoleillement du 10 : nul

" 11 : 8 h 7/10

Pour NOGENT le ROTROU pas d'observation et renseignements de température disponibles seulement en fin de mois.

Veuillez agréer, Messieurs, l'expression  
de mes sentiments distingués.

le chef de station:

(Source annuaire du bureau des longitudes et ciel et espaces n° 173)

## MARS

### LE SOLEIL

L'arc de cercle que semble décrire, chaque jour, le Soleil au-dessus de l'horizon, s'agrandit petit à petit à mesure que l'astre s'élève en déclinaison.

La durée du jour augmente de : 1 h 48 mn en mars.

La durée du jour est de : 12 h le 20 mars (équinoxe de printemps).

### ASPECT DU CIEL

**Mi-mars :** vers 21 heures.  
**Au Zénith :** Grande Ourse.  
**Au Sud :** Cancer, Hydre.  
**Au Sud-Est :** Lion, Corbeau, Coupe.  
**A l'Est :** Chiens de Chasse, Bouvier.  
**Au Nord-Est :** Grande Ourse, Dragon.  
**Au Nord :** Grande Ourse, Petite Ourse, Céphée, Cygne.  
**Au Nord-Ouest :** Girafe, Persée, Cassiopée.  
**A l'Ouest :** Cocher, Taureau.  
**Au Sud-Ouest :** Gémeaux, Orion, Grand Chien, Petit Chien.

### ESSAIS DE MÉTÉORITES

**Virginides :** Tout le mois, maximum le 3, radiant : 5° au nord de l'Épi de la Vierge.

**Lyrides :** Du 12 au 24, maximum le 22, radiant : 10° au sud de Véga (Alpha Lyre).

### VISIBILITÉ DES PLANÈTES

- **MERCURE** est inobservable.
- **VENUS**, très brillante « étoile du soir », se couche 4 h 30 après le Soleil le 15.
- **MARS**, brillante « étoile » rougeâtre est visible une bonne partie de la nuit dans le Lion, à l'Est de Régulus, puis au Nord.
- **JUPITER** est visible toute la nuit dans le Lion à l'Est de Régulus et à proximité de Mars.
- **SATURNE** devient visible toute la nuit aux confins du Lion et de la Vierge, au S.E. des planètes Mars et Jupiter, mais nettement moins brillant que ces dernières.

### VÉNUS 1980

Date	Mag	A Paris (UT)			Position à 0 <sup>h</sup> UT			Distance à la Terre (U.A.)	Diamètre apparent
		Lever	Passage au méridien	Coucher	Ascension droite	Déclinaison	Distance à la Terre (U.A.)		
		h m	h m	h m	h m s	°			
Janv.	1	-3,7	9 38	14 9,6	18 42	20 57 31	-19 6	1,347	12,5
	5	3,7	9 34	14 13,6	18 54	21 17 21	17 39	1,326	12,7
	9	3,7	9 29	14 17,2	19 6	21 36 49	16 4	1,304	12,9
	13	3,7	9 24	14 20,5	19 18	21 55 54	14 23	1,282	13,1
	17	3,8	9 18	14 23,4	19 30	22 14 37	12 35	1,259	13,4
Févr.	21	3,8	9 11	14 26,0	19 42	22 33 1	10 43	1,236	13,6
	25	3,8	9 4	14 28,2	19 53	22 51 6	8 46	1,213	13,9
	29	3,8	8 57	14 30,2	20 5	23 8 55	6 46	1,189	14,2
	2	3,8	8 49	14 32,0	20 16	23 26 29	4 43	1,164	14,5
	6	3,8	8 41	14 33,5	20 27	23 43 50	2 38	1,139	14,8
	10	3,8	8 33	14 34,9	20 38	0 1 1	0 33	1,113	15,1
	14	3,8	8 24	14 36,2	20 49	0 18 4	1 35	1,087	15,5
	18	3,9	8 16	14 37,4	21 0	0 35 2	3 39	1,061	15,9
Mars	22	3,9	8 8	14 38,5	21 11	0 51 56	5 43	1,034	16,3
	26	3,9	7 59	14 39,6	21 21	1 8 47	7 46	1,006	16,7
	1	3,9	7 51	14 40,7	21 32	1 25 38	9 48	0,978	17,2
	5	3,9	7 42	14 41,7	21 43	1 42 28	11 41	0,949	17,7
	<b>10 Mars</b>	3,9	7 34	14 42,8	21 53	1 59 20	13 34	0,921	18,3
	13	4,0	7 26	14 44,0	22 3	2 16 14	15 21	0,891	18,9
	17	4,0	7 18	14 45,1	22 14	2 33 10	17 3	0,862	19,5
	21	4,0	7 11	14 46,3	22 23	2 50 7	18 39	0,832	20,2
	25	4,0	7 3	14 47,5	22 33	3 7 4	20 8	0,801	21,0
	29	4,0	6 56	14 48,6	22 42	3 23 57	21 30	0,771	21,8

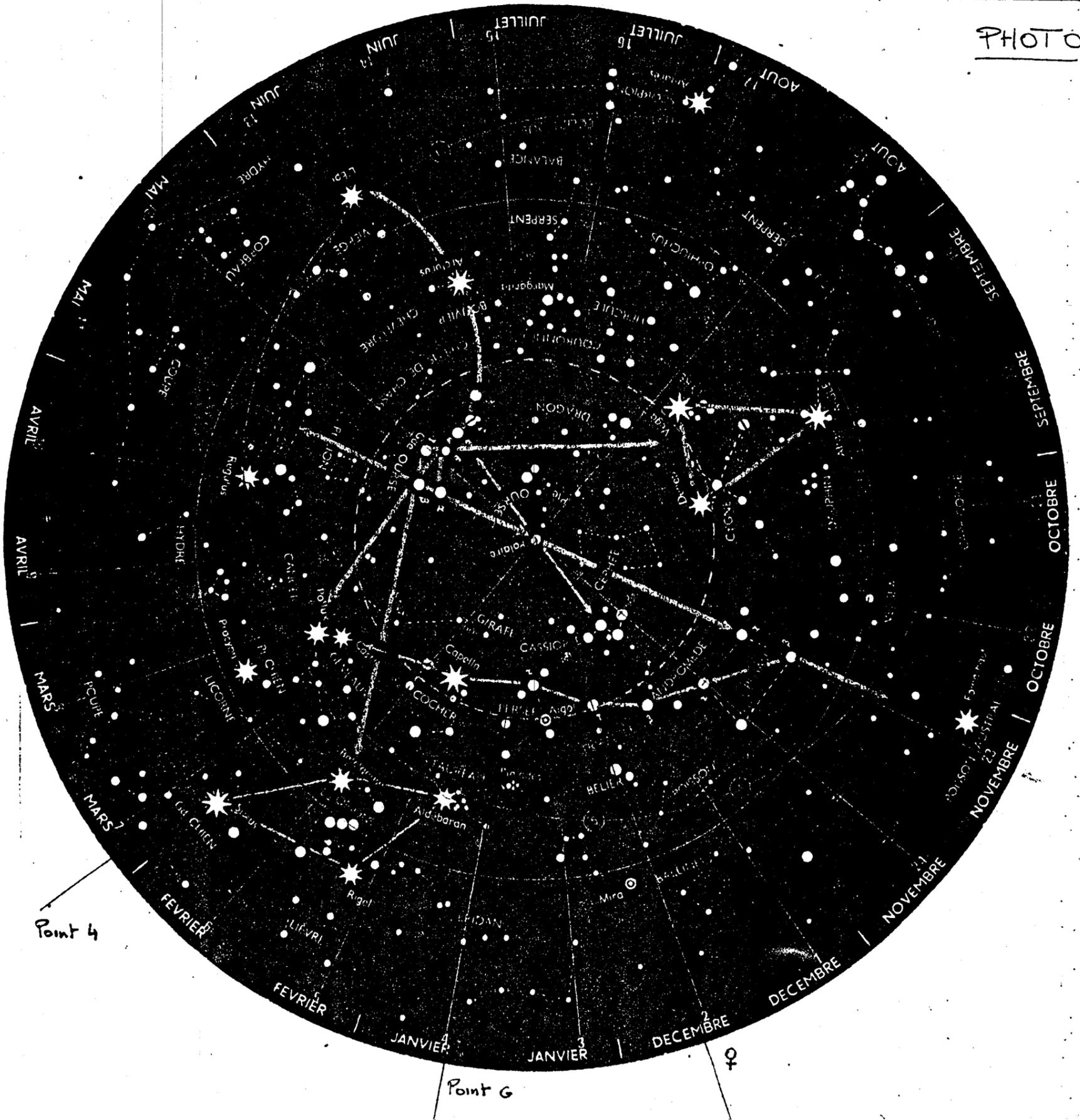
Position O.V.N.1  
 21H15T.U Point G  
 $\alpha \approx 3H59mn\ 35s$   
 $\delta \approx 23^{\circ}59'30''$

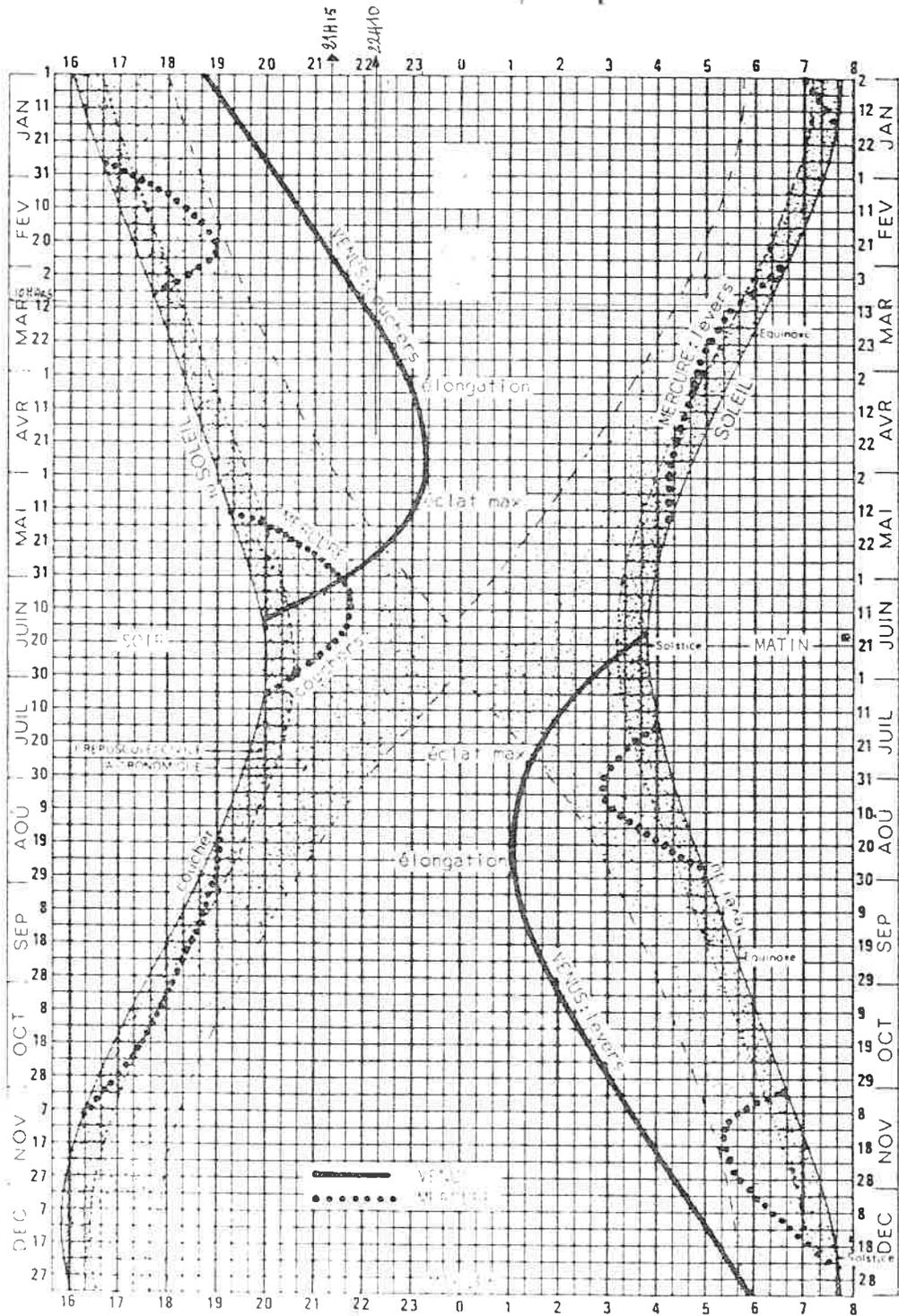
Position O.V.N.1  
 22H10T.U Point 4  
 $\alpha \approx 6H49mn\ 27s$   
 $\delta \approx 39^{\circ}9'50''$

Position Venus (Pour Paris)  
 04 T.U  
 $\alpha \approx 2H03mn\ 33s$   
 $\delta \approx 13^{\circ}54'45''$   
 Pour Authen du Perche  
 $\alpha, \delta \approx$

CARTE CÉLESTE 10.03.80 lieu  $\varphi : 48^{\circ}12'N$   
 $\lambda : -0^{\circ}54'10''E$

PHOTO



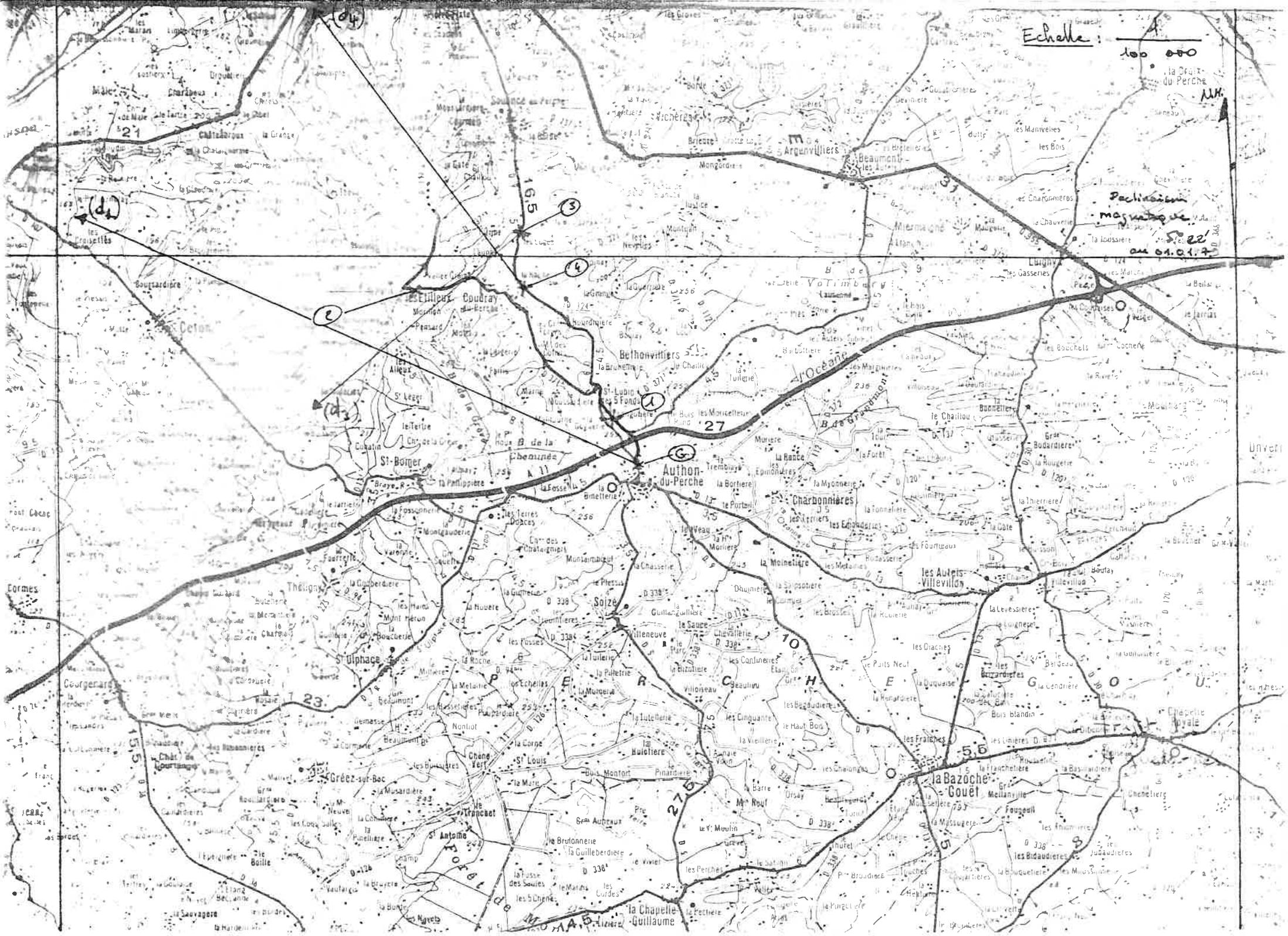


Echelle : 100 000

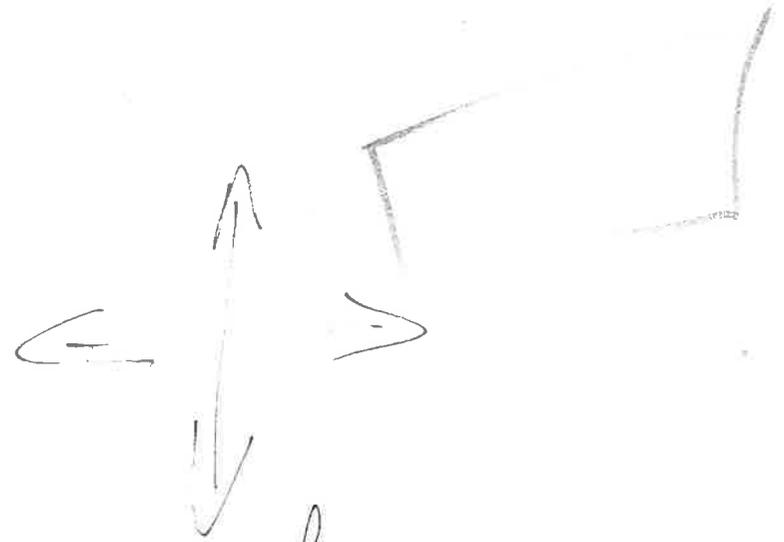
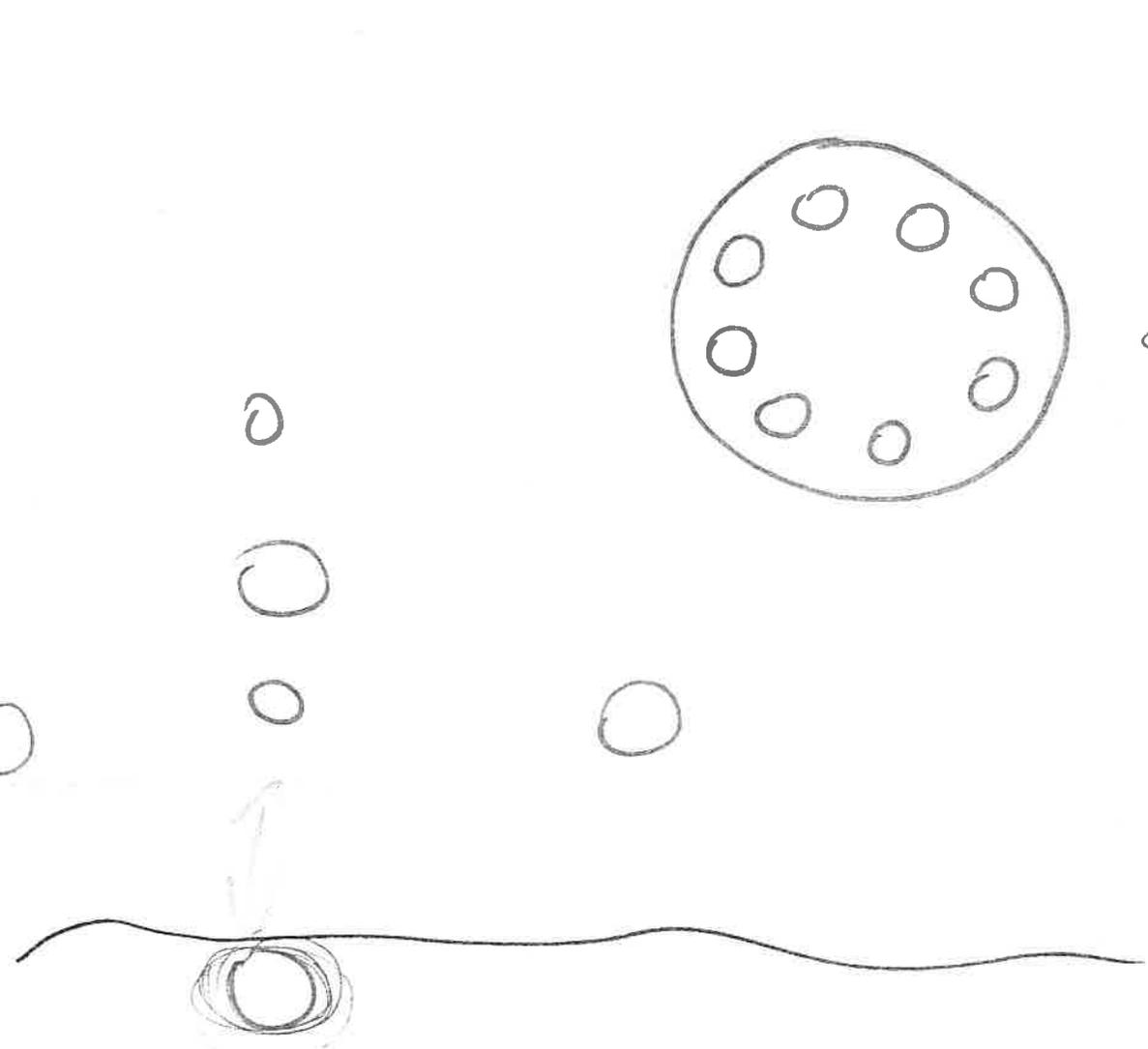
la Droix-du-Perche

N.N.

Pachisiem  
magasin de  
au 01.01.7

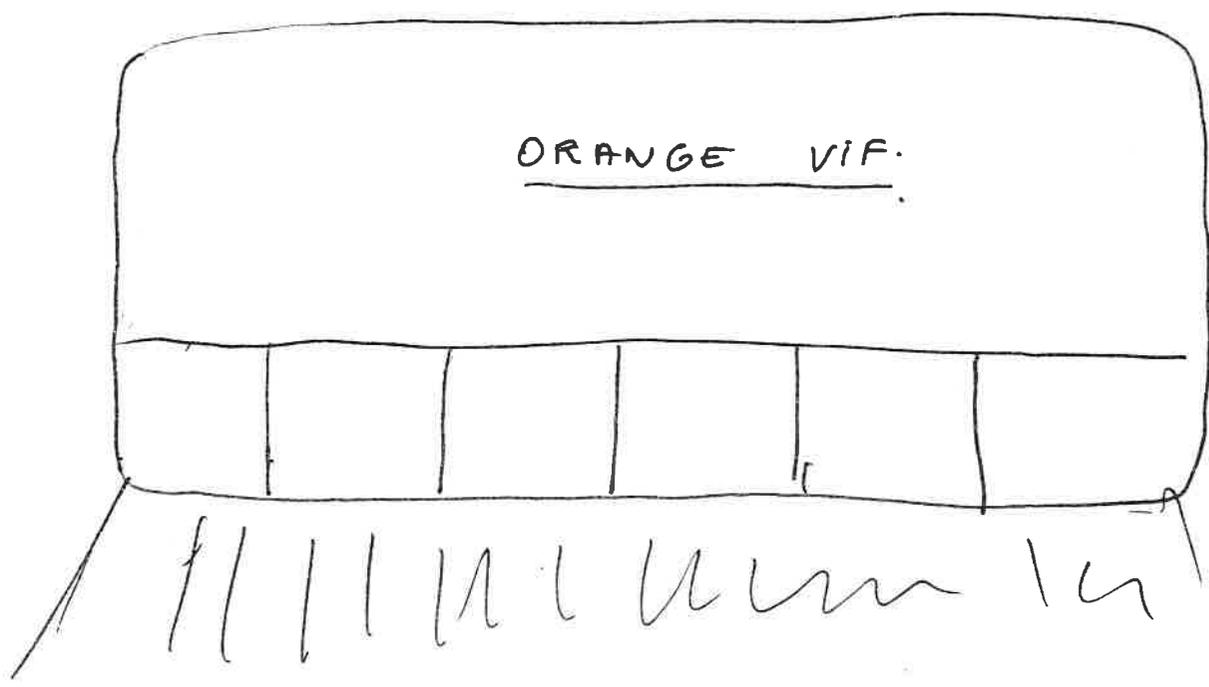


STATS : 041286  
M.D. chef  
Aussi:



le saunier T2

de lauc avoi ou me  
plienmeme profi n'ai pas  
reconnue.

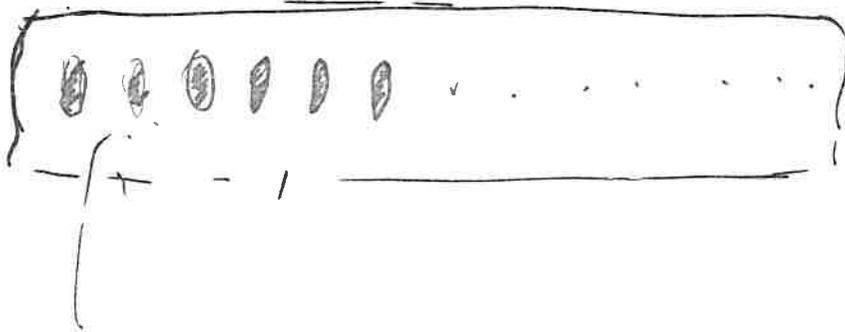


ORANGE VIF.

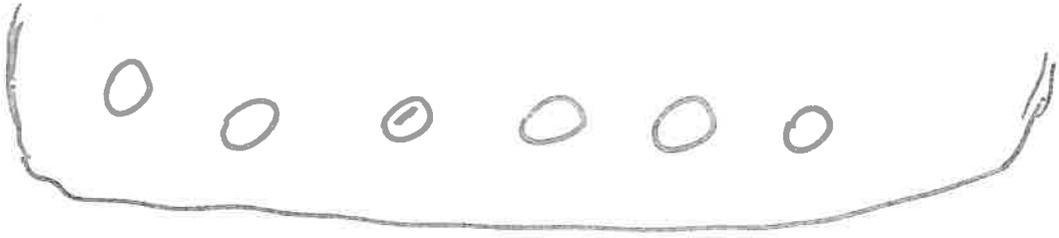
T1

Je soussigné déclare avoir vu un phénomène  
que je n'ai pas reconnu

Spots 041221  
fond



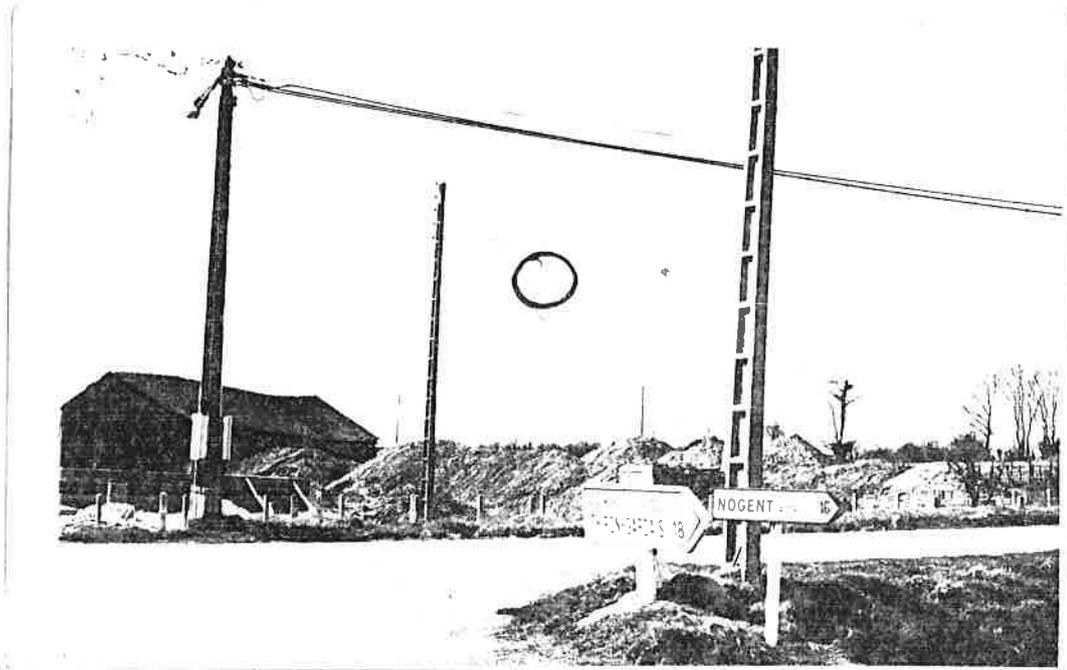
Je soussigné T5  
déclare avoir vu un phénomène  
que je n'ai pas reconnu



Je souviens T4  
de dire aussi ce phénomène  
que je n'ai pas reconnu.

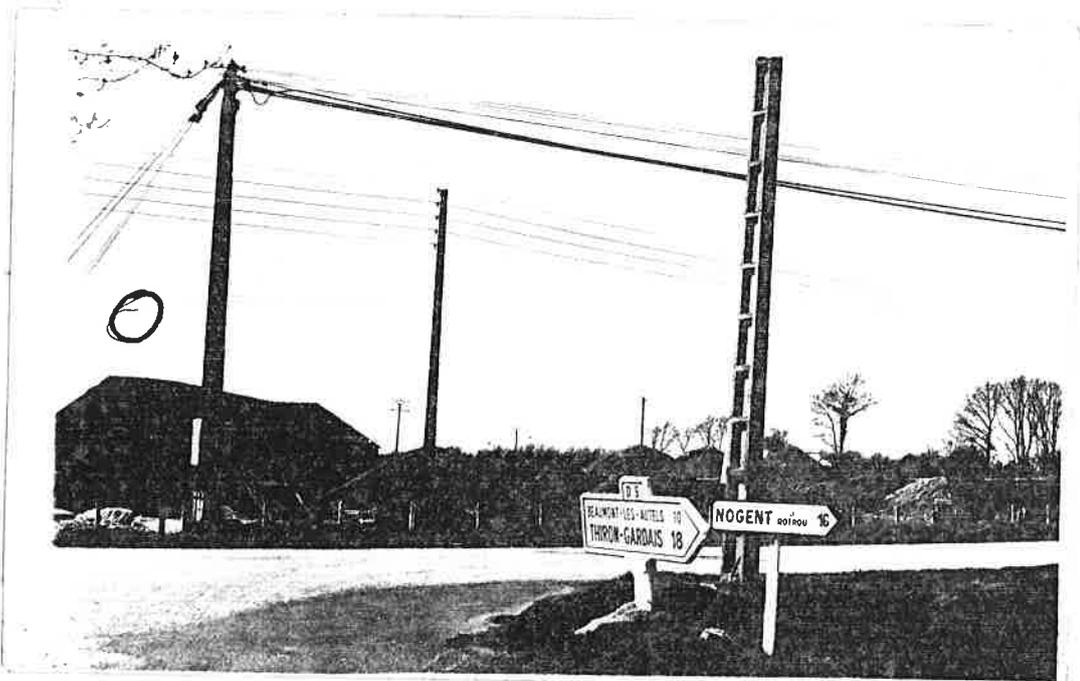
Sfats  $\Rightarrow$  machine 041287  
objet dans le message France

ANNEXE PHOTOGRAPHIQUE



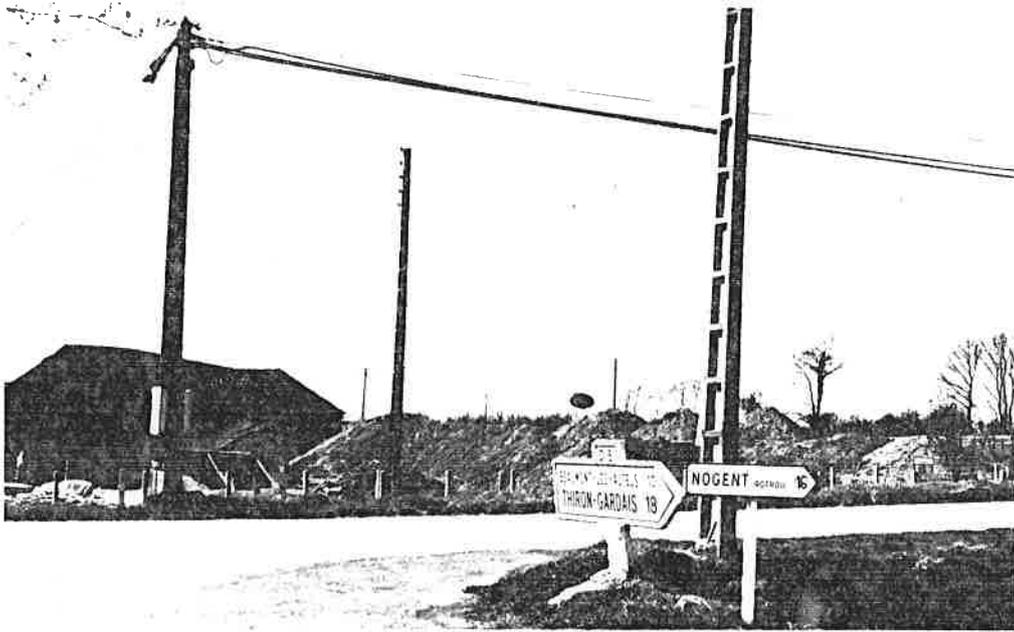
Point G

T5



Point G

T4



Point G

T1



Point 1

T1



Point 1

T4

↑  
PHÉNOMÈNE  
NON  
OBSERVÉ  
↓



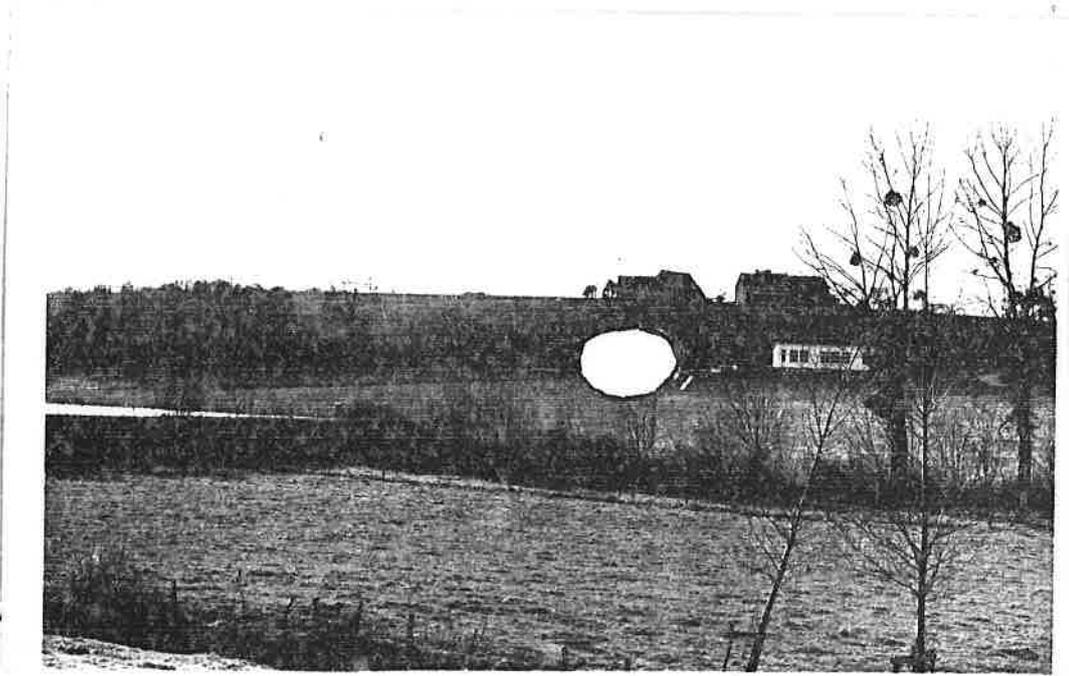
Point 1

T5



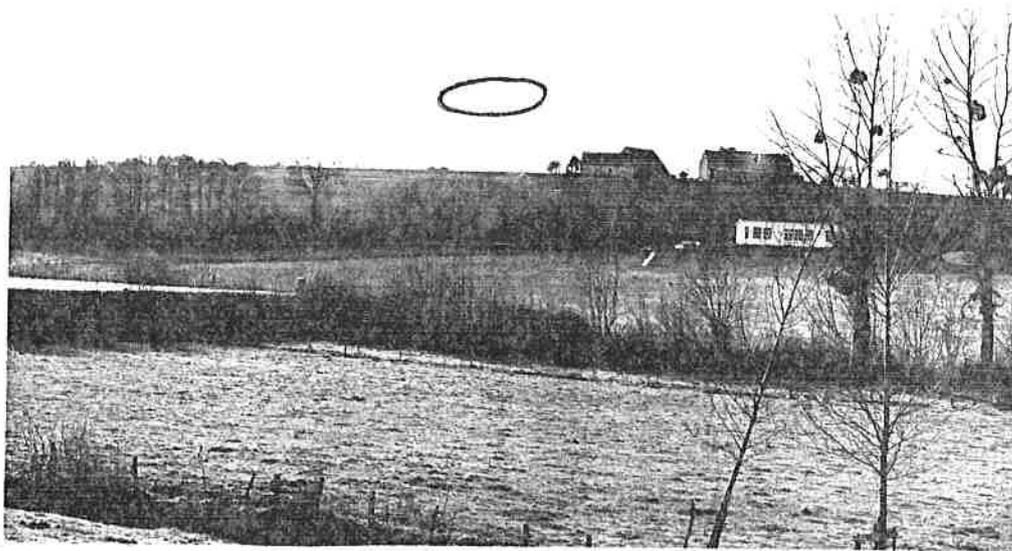
Point 1

T3



Point 2

T1



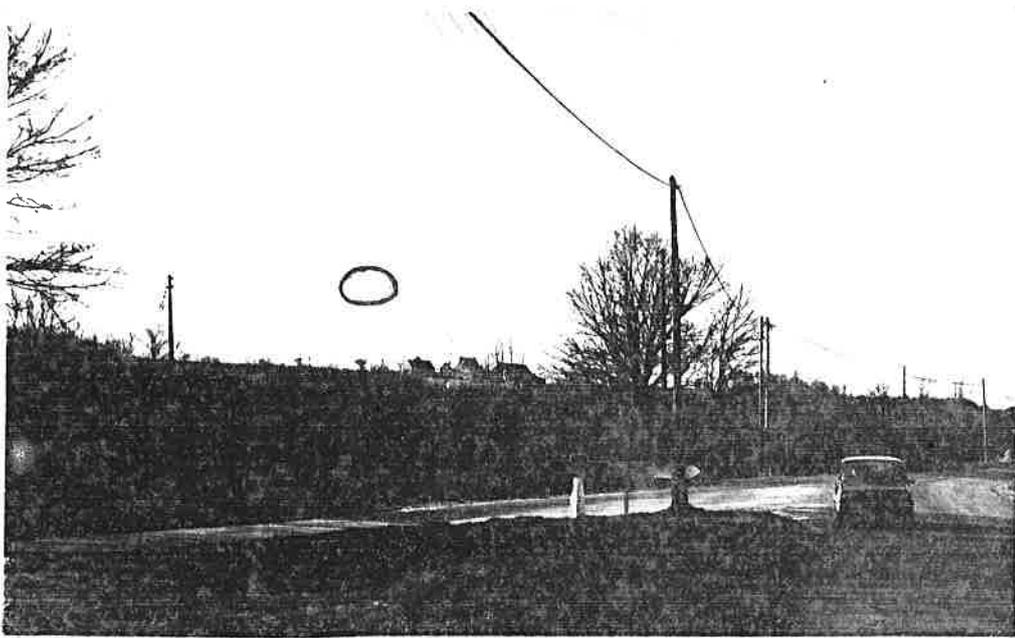
Point 2

T4



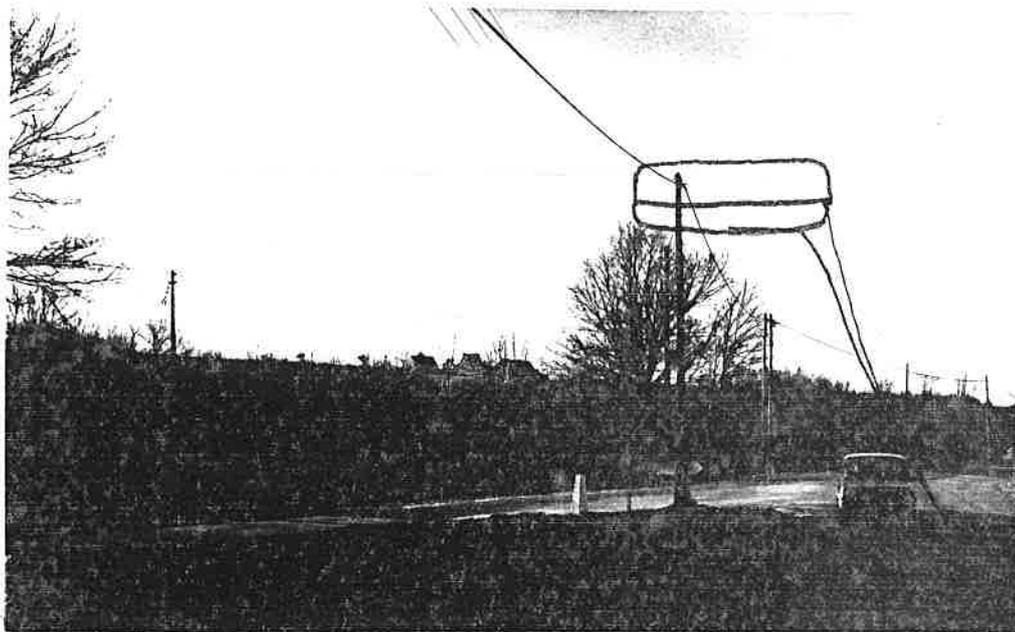
Point 2

T5



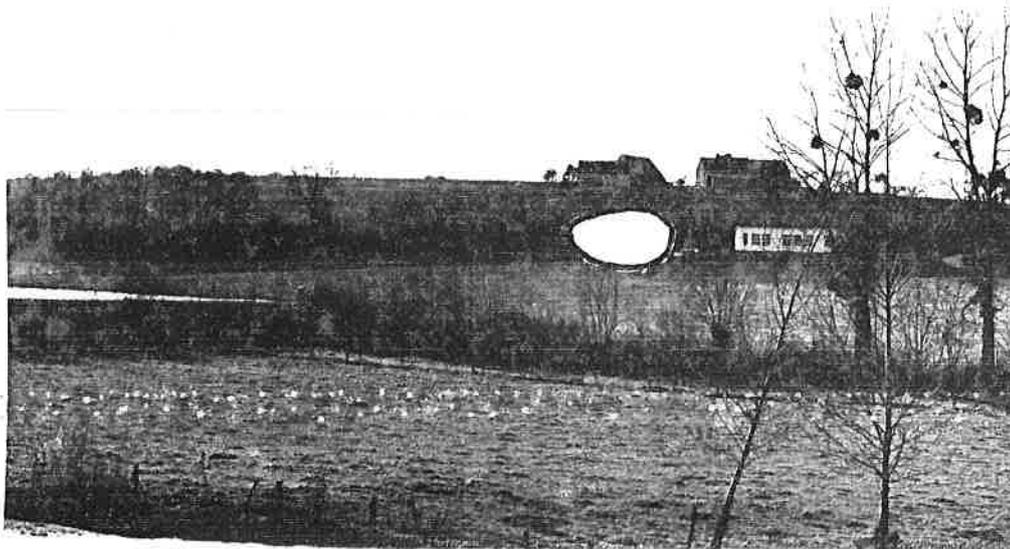
Point 4

T4



Point 4

T1



POINT  
2

T3

## A N N E X E S   P H O T O G R A P H I Q U E S

Remarques : Le récit semble cohérent en fonction des dessins effectués par les témoins.

- Nous notons :
- Au point N°1 une situation de l'objet dans l'espace différente en rapport avec la trajectoire anarchique du phénomène au moment de l'observation.
  - Au point d'observation N°3 un emplacement approximativement similaire pour tous les témoins mais une forme différente.
  - Au point N°4 seul le gendarme T1 a semble-t-il observé une forme rectangulaire.

Nous notons également une similitude entre le gendarme T3 et le gendarme T1. Le gendarme T3 n'était pas présent lors de notre enquête et nous n'avons connaissance de son récit que par les photos.

## C E   Q U ' E N   A   D I T   L A   P R E S S E

### Un O.V.N.I. observé dans la région de Nogent-le-Rotrou

Vers 23 heures, près de Nogent-le-Rotrou, entre cette ville et Authon-du-Perche, un objet volant à basse altitude et à vitesse réduite, pourvu de feux éblouissants, était aperçu durant plusieurs minutes par un automobiliste de passage. Ce témoin avisait la gendarmerie de Nogent-le-Rotrou qui, à son tour, alerta les brigades, et c'est ainsi que le phéno-

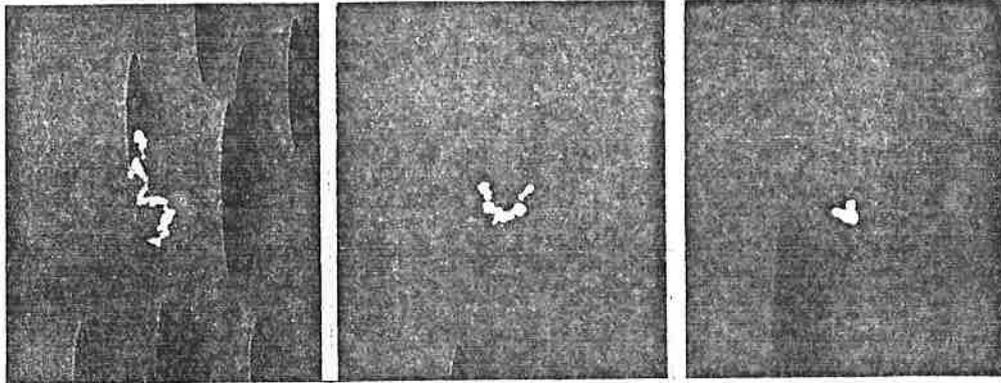
SOURCE : MAINE-LIBRE

mène put être observé quelques instants plus tard par quatre gendarmes de la brigade d'Authon-du-Perche ; ceux-ci d'ailleurs étaient accompagnés de plusieurs habitants de la localité.

Les témoins ont décrit l'objet comme ayant la forme d'un cigare volant environ à cent cinquante mètres de hauteur, qui se déplaçait par à-coups. Cet objet volant se déplaçait vers Théligny-Saint-Ulphace, c'est-à-dire vers le département de la Sarthe.

Les gendarmes se rendirent dans le secteur survolé par l'O.V.N.I. avec l'espoir de trouver peut-être des traces d'atterrissage, mais ils ne remarquèrent rien d'anormal.

Une observation à Orléans (voir document La République du Centre du 13/3/80 ci-joint), nous avons contacté Monsieur [nom] à Orléans Tel. : [numéro]. Nous lui avons demandé s'il lui était possible de nous prêter le film pour examen. Il s'y refusa. Nous indiquant qu'il laissait l'exclusivité à Monsieur Jean-Claude Bourret qui l'avait contacté.



Trois clichés pris à cinq minutes d'intervalle chacun. La forme triangulaire est très nette sur les deux derniers.

(Photos Bonnefon-Hallé)

« Papa, viens voir... ». Le père de Patrick se précipite à la fenêtre d'où il est à son tour le témoin d'un phénomène qui s'avérera inidentifiable.

Venant de franchir la Loire à la limite d'Orléans et de Saint-Jean-de-Braye, un engin, de la taille d'un avion et émettant des jets de lumière alternativement jaunes et rouges et d'intensité différente, se dirige lentement vers l'est. Impossible d'en distinguer les contours tant les flashes sont puissants.

### UN REFLEXE DE REPORTER

Fervent amateur de photographie, Patrick Bonnefon, aidé d'un ami, prendra des photos de l'O.V.N.I. qu'il perdra de vue au bout d'un quart d'heure, non sans qu'il ait eu l'impression un certain moment, d'un léger déplacement de direction, peu avant la ligne d'horizon.

Cette curieuse observation qui a eu lieu mardi, approximativement entre 22 h 45 et 23 h 05, depuis le faubourg Bourgogne, est peut-être à rapprocher de celle dont Mme Devienne et d'autres personnes furent les témoins le 10 décembre 1973, à Ouzouer-sur-Loire. L'objet émettait de puissantes lumières clignotantes dont trois d'entre elles formaient un triangle, figure que l'on retrouve curieusement dans les deux derniers clichés pris mardi soir.

### PAS ENCORE D'ATTERISSAGES (CONNUS) DANS LA REGION

Voici de quoi apporter de l'eau au moulin de Jean-Charles Fumoux, cet ancien officier de l'armée de l'air qui aurait découvert une logique des atterrissages des O.V.N.I. selon une figure géométrique immuable : celle du triangle isocèle (voir « La République du Centre » du 12 décembre dernier). Pour la vraisemblance de cette théorie — dite isocélie de Fumoux — il eût fallu, dans l'un et l'autre cas, que le « bidule » se posât après en avoir mis plein la vue aux heureux témoins.

Depuis 1973, notre région a encore eu l'occasion, dans ce domaine, de faire parler d'elle : une nouvelle fois du côté d'Ouzouer, en mars 1974 ; début

mai 1975, au-dessus d'Orléans ; juillet de la même année, dans le canton d'Authon-du-Perche ; septembre 77 dans le Montargois ; novembre 1979, au-dessus de Mareau-aux-Bois ; février 1980, dans le ciel neuvilleois et blésois, et — mais, ce n'était que la lune à son troisième jour — dans le ciel dunois ; enfin, au début de cette semaine, dans l'arrondissement de Nogent-le-Rotrou, où le phénomène observé par des témoins dignes de foi, dont les gendarmes d'Authon-du-Perche, semble présenter quelque analogie avec l'apparition de mardi soir.

Signalons que le groupement « Lumières dans la nuit » est intéressé par tout témoignage susceptible d'aider à l'identification des phénomènes observés. Ses enquêteurs, dont nous souhaitons publier la liste dans ces colonnes, sont invités à se faire connaître auprès de nos rédactions.

F. D.



« L'objet évoluait en direction de l'Est », a noté Patrick Bonnefon.